



une société d'Abertis

**Direction du Patrimoine**

**Direction Départementale  
des Territoires**

**Service de l'Aménagement**

40, rue Jean Racine  
BP 20317  
**60021 Beauvais Cedex**

Senlis, le 23 mars 2021  
N/Réf : DPAT/GA-2021o0037  
Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
de la commune de Verneuil-en-Halatte.

Madame,

Faisant suite au courrier du 15 mars 2021, je vous informe que la commune de Verneuil-en-Halatte, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Kristell MAURANGE

Responsable du service Foncier